



ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE - ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE LIÈGE

RUE DES ANGLAIS, 21 - 4000 LIÈGE • TÉL. 04 221 70 70 • E-MAIL : INFO@ESAVL.BE • WEB : WWW.ESAVL-ARBAL.BE

référentiel de compétences master

vidéographie

Le grade de **Master en Arts plastiques, visuels et de l'espace**, option **vidéographie**, est décerné aux étudiants qui :

- conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
- ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en vidéographie faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en oeuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
- mettent en oeuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
- assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
- présentent leurs productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.